



**Extrait du procès verbal de la réunion du 24 avril 2006**  
**Résolution 2006-04-24-12**  
**Proposée par Jean-Sébastien Thibault et appuyé par Maryse Émond**

Lettre d'appui au CRPF

Le Regroupement de Ski de Fond des Laurentides, (RSFL) organisme oeuvrant à la promotion et au développement du ski de fond depuis cinq ans, appui fermement le Comité Régional pour la Protection des Falaises (Prévost-Piedmont-St-Hippolyte) dans sa démarche de protection des territoires fauniques et récréatifs menacés par le développement immobilier.

Le RSFL représente aujourd'hui vingt centres de ski de fond et quatre clubs qui favorisent le développement de la pratique du ski de fond chez les jeunes à travers les Laurentides, de Oka à Ferme -Neuve.

Depuis plusieurs années, les Laurentides perdent au détriment des développeurs des territoires récréatifs ayant une valeur patrimoniale indéniable. Le débat de la pérennité des sentiers revient chaque année parce que nos territoires sont sans cesse mis à prix. Il est plus que temps que les autorités municipales, régionales et provinciales adoptent une ligne de conduite claire en matière de protection des espaces verts, afin que les générations futures puissent elles aussi bénéficier d'un environnement sain et surtout d'espaces récréatifs libres et sans contrainte.

Pierre Brisson,  
Président du Regroupement de ski de fond des Laurentides